



Ce jeudi 24 janvier, des milliers de collègues de l'académie de Créteil étaient en grève pour exiger l'abrogation des réformes Blanquer des lycées et du Bac, de Parcoursup et de la loi ORE instaurant la sélection à l'entrée à l'université, l'augmentation générale des salaires par l'augmentation du point d'indice, le retrait du projet de suppression du code des pensions, le retrait des annonces de suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires pour répondre à l'augmentation du nombre d'élèves attendus, l'abandon du projet de décret visant à imposer une deuxième HSA à tous les collègues, le retrait du projet de loi Blanquer (intégrant la volonté d'interdire toute liberté pour les personnels de contester ou de revendiquer publiquement)...

Loin de répondre à ces revendications, le ministre persiste et signe dans sa volonté de mettre en œuvre ses réformes. Pire, recteur et directions académiques transmettent aux chefs d'établissements des DHG qui promettent une rentrée dans des conditions inacceptables : suppressions de postes, alourdissement des effectifs dans les classes, suppressions de classes, multiplication des HSA imposées, des postes à complément de service, etc.

L'assemblée générale des représentants des assemblées générales des collèges et lycées de l'académie de Créteil convoquée par nos organisations syndicales académiques a réuni ce 24 janvier à la Bourse du travail de Paris, des délégués mandatés par 48 établissements, témoignant de la volonté commune de construire la grève unie pour gagner

Les organisations syndicales académiques le réaffirment : pour faire reculer le ministère et gagner sur les revendications, les journées d'action, aussi puissantes soient-elles, ne suffisent pas si elles restent isolées.

**Aussi, informées de la proposition de grève et de manifestation interprofessionnelle du 05 février, les organisations syndicales proposent à tous les collègues pour poursuivre le combat engagé ensemble:**

- **De se réunir en assemblée générale cette semaine dans tous les établissements pour réaffirmer les revendications, continuer à rejeter toute mise en œuvre de la réforme des lycées, et discuter de la préparation de la grève du 05 février**
- **De désigner des représentants mandatés pour une nouvelle assemblée générale intersyndicale le 06 février à 16h qui mettra en débat les suites de la mobilisation y compris la reconduction de la grève si le ministre ne donnait pas satisfaction.**

**POUR L'ABROGATION DES CONTRE REFORMES BLANQUER  
POUR LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS**

**GREVE ET MANIFESTATION INTERPROFESSIONNELLE LE 05 FEVRIER**

(rdv 14h, Hôtel de ville de Paris)

**ASSEMBLEE GENERALE INTERSYNDICALE  
DES DELEGUE-E-S MANDATE-E-S LE 06 FEVRIER A 16H**

(Bourse du travail de Bobigny, 1 Place de la Libération. Métro Bobigny Hôtel de Ville puis Tramway arrêt Libération)